



ESCALADE LYC REGLEMENT 71

2023-2024

Le REGLEMENT 71 est la fiche sport avec les précisions si dessous

PRESENT A LA COMMISSION TECHNIQUE	MIGEVANT Christophe ETIEVANT Catherine SEGHETTO Loïc BARAZZA David POINTEAU Jonathan
OBJECTIF DE LA NOUVELLE FORMULE	<p>Ne plus faire de finale avec la difficulté d'un mur neutre, mais profiter de 4 journées départementales pour effectuer un classement des équipes engagées et en sortir nos <u>qualifiés pour les ACAD.</u></p> <p>Conserver un fonctionnement qui permet à tous de grimper avec à chaque fois des voies compétitions (formule championnat), des voies découvertes (formule amicale).</p>
ORGANISATION DES 4 JOURNEES <i>CHAQUE JOURNEE PROPOSE DES VOIES COMPETITIONS</i> <i>ET</i> <i>DES VOIES DECOUVERTES</i>	<ul style="list-style-type: none">• Ces journées s'effectueront dans 4 lycées différents avec l'accord et l'engagement des collègues accueillants, en début d'année.• Les lycées retenus pour l'année 2023/2024 sont CHAROLLES (lycée WITTMER), CHALON (Mathias), CHARNAY (Edenwall), LE CREUSOT (lycée L BLUM) ou AUTUN• Le classement du championnat et la qualification en ACAD s'effectue sur 3 journées et uniquement sur les journées en dehors de son établissement.• L'établissement qui accueille ne participe pas au championnat mais peut grimper sur le secteur loisir (L'établissement qui n'accueille jamais s'engage sur 3 journées pour effectuer son total de points).• Les secteurs « compétitions » ne sont pas accessibles aux grimpeurs « découvertes ». Ces derniers disposent du reste de la structure et y accèdent librement.• Pour le bon déroulement des journées découvertes, les secteurs « non compétitifs » seront équipés de cordes afin de favoriser la grimpe en moulinette.
CONSTITUTION DES EQUIPES ET QUALIFICATION	<p>Les équipes visant une qualification académique sont constituées de 4 grimpeurs, 2 filles et 2 garçons : voir FICHE SPORT</p> <p>Les équipes ne respectant pas cette parité, pourront participer au championnat mais les points de la journée ou l'équipe est non conforme ne pourront pas être retenus dans le total pour la qualification.</p> <p>- La constitution des équipes reste libre d'1 journée à l'autre.</p>

<p>CONSTITUTION DES EQUIPES ET QUALIFICATION</p>	<p>- Le classement des équipes pour chaque journée sera soumis à 1 barème de points en fonction de la place obtenue. Le classement final à l'issue des 3 journées de qualification se fera par addition des points accumulés aux 3 journées.</p> <p>En fonction du quota d'équipes qualifiables, des équipes pourront être repêchées même si elles n'ont pas fait les 3 journées de qualification et se fera par addition des points accumulés.</p> <p>Une équipe n'ayant pas effectué les 3 journées minimum de compétition ne peut être prioritaire sur une équipe ayant respectée la règle.</p> <p>Si plusieurs équipes n'ont fait que 1 ou 2 journées, un classement entre elles sera réalisé</p>
<p>POINTS</p>	<p>1° ⇨ 9 6° ⇨ 4 2° ⇨ 8 7° ⇨ 3 3° ⇨ 7 8° ⇨ 2 4° ⇨ 6 9° ⇨ 1 5° ⇨ 5</p> <p>En cas d'égalité, les 2 équipes seront départagées en fonction du total de points <u>VOIE</u> obtenu sur l'ensemble des 3 journées.</p>
<p>LE REGLEMENT 71</p> <p>FORMULE COMPETITION</p> <p>(OUVERTE AUX EQUIPES NON CONFORMES)</p>	<p>L'établissement hôte propose 5 secteurs dédiés uniquement à la formule Championnat (Les secteurs restants sont pour la formule découverte et ouvert à tous)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 voies de niveau 5 (5A/5C) • 2 voies de niveau 6 (6A/6B) • 1 voie de niveau 7 (7A ou 7B) <p>- Les 5 voies sont obligatoires.</p> <p>- Les équipes disposent de 18min pour faire passer ces 4 grimpeurs et marquer le plus de point selon les règles établies. Un grimpeur peut passer plusieurs fois si le temps lui autorise.</p> <p>- La grimpe s'effectue en tête, assurage au puits fait au sein de l'équipe. Un contre assureur est conseillé. L'enseignant est responsable de la sécurité de son équipe et veille à la véracité des points reportés.</p> <p>- Une feuille équipe permettra de comptabiliser les points obtenus durant la journée. Un récapitulatif des différentes journées permettra le suivi du championnat.</p>
<p>JEUNE OFFICIEL</p>	<p>Le lycée hôte, dans la mesure de ses possibilités, fournit des juges pour la validation des points sur les secteurs compétitifs. Chaque établissement doit également fournir 1 Jeune officiel.</p> <p>Le JOFF est de Niveau District minimum : Ils sont donc validés sur OPUSS</p> <p>Il peut être d'une autre association sportive Il ne peut pas être concurrent</p>
<p>JEUNE COACH</p>	<p>1 Jeune Coach NON obligatoire</p>